

Syntec-Ingénierie et le Cerema signent une convention-cadre au service des territoires

Un partenariat inédit entre ingénierie publique et privée pour répondre aux défis des transitions numérique et écologique

Paris, le 21 novembre 2019 – À l'occasion du [Salon des Maires et des Collectivités Locales](#), [Syntec-Ingénierie](#) et [le Cerema](#) signent une convention-cadre pour répondre efficacement aux besoins des territoires et de leurs acteurs. L'établissement public et la fédération professionnelle de l'ingénierie entendent développer une relation de partenariat pérenne et la complémentarité de leurs actions et postures pour accompagner les collectivités et les territoires et faire face aux défis de la cohésion territoriale dans les transitions numérique et écologique.

Un partenariat pour accompagner le développement des territoires

Au cours des trois prochaines années, les experts du Cerema et les 400 entreprises membres de Syntec-Ingénierie s'engagent à développer des collaborations au service des territoires et de leurs acteurs.



« Les territoires sont confrontés à des défis majeurs : transitions environnementale, énergétique, numérique... La mission de l'ingénierie est de répondre efficacement à l'ensemble de leurs besoins et de les accompagner dans un changement durable. Pour cela, nous devons réunir toutes les forces vives et travailler en synergie. C'est pourquoi, nous sommes très heureux d'officialiser aujourd'hui un partenariat pérenne avec le Cerema, dont les experts travaillent de longue date sur des thématiques d'intérêt partagé et complémentaires avec l'ingénierie privée. » déclare Pierre Verzat, président de Syntec-Ingénierie.

« C'est parce que nous conjuguons de multiples expertises, une présence partout en France et des interventions sur toutes les typologies de territoires, que nous assurons une approche sur mesure. Au service des politiques publiques locales, de la transition écologique et de la cohésion des territoires et face à la complexité des nouveaux enjeux du développement durable, le Cerema est le garant d'une expertise indépendante et fiable. La convention avec Syntec-Ingénierie permettra de renforcer des synergies en faveur des acteurs locaux » indique Pascal Berteaud, directeur général du Cerema.

Une feuille de route sur 6 thématiques clés d'intérêt commun

Dans le cadre de leur partenariat, le Cerema et Syntec-Ingénierie ont identifié 6 premières thématiques d'intérêt partagé : **les infrastructures de transport, la mobilité, le bâtiment, l'environnement et notamment le climat, l'eau et la géotechnique.**

La feuille de route annexée à la convention prévoit de **renforcer leurs connaissances réciproques**, via le partage d'informations, la mise en place de formations, l'échange de positions ou encore la présentation d'outils (tels que le Centre de ressources sur l'adaptation au changement climatique). Afin de **développer une expertise commune ou complémentaire**, Syntec-Ingénierie et le Cerema prévoient d'élaborer des guides méthodologiques dans le domaine de l'environnement ou de la géotechnique ou de collaborer sur des projets expérimentaux (accompagnement à mise en place du label E+C-). Enfin, la convention propose **d'assurer une communication croisée** sur des enjeux partagés et de **renforcer leur collaboration institutionnelle.**

Contacts presse

Syntec Ingénierie - Lauriane Ghnassia : 01 44 30 49 77 / l.ghnassia@syntec-ingenierie.fr

Cerema - Géraldine SQUENEL – Directrice déléguée communication et relations presse -
06.12.73.55.56 - geraldine.squenel@cerema.fr

A propos de Syntec-Ingénierie

Avec près de 400 entreprises adhérentes et 13 délégations régionales, Syntec-Ingénierie est la fédération professionnelle de l'ingénierie. De la conception à la réalisation, les entreprises d'ingénierie pilotent les projets dans les secteurs du bâtiment, des infrastructures et de l'industrie. Garantes des solutions technologiques, elles concrétisent les idées nouvelles qui répondent aux défis et modes de vie de demain : infrastructures connectées, smart building, industrie du futur, ville durable... L'ingénierie est un secteur dynamique et créateur de richesses qui compte 55 milliards d'euros de chiffre d'affaires et 312 000 emplois partout en France.*

Syntec-Ingénierie a pour missions de promouvoir l'ingénierie et ses métiers, de représenter l'ingénierie et de défendre la profession ; et d'anticiper et décrypter les enjeux sociétaux pour favoriser le développement de l'ingénierie de demain.

Retrouvez nos informations à destination des étudiants et jeunes ingénieurs via :
notre [site internet](#) et nos comptes [Twitter](#), [Facebook](#) et [YouTube](#)

Et nos informations corporate via :
notre [site internet](#) et nos comptes [Twitter](#) et [LinkedIn](#)

* source : Etude Kyu Lab pour Syntec-Ingénierie sur l'ingénierie française – juin 2017

A propos du Cerema

Le Cerema est l'**établissement public de référence** en matière **d'aménagement, de cohésion territoriale et de transition écologique et énergétique**. **Centre de ressources et d'expertises** scientifiques et techniques pluridisciplinaires, il apporte son concours à **l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques**.

Les travaux du Cerema visent à **éclairer les choix des décideurs publics** et à les **accompagner dans la mise en œuvre de leurs projets** dans une optique de développement, de cohésion et d'équilibre territorial.

Le Cerema intervient auprès des services de l'Etat, collectivités et entreprises pour développer, expérimenter et diffuser des **solutions innovantes qui intègrent les usages et les besoins des territoires**.

Il propose un haut niveau d'expertise, d'ingénierie et de compétences dans les domaines :

- de l'expertise et de l'ingénierie des territoires,
- du bâtiment,
- des mobilités,
- des infrastructures de transport,
- de l'environnement et des risques
- de la mer et du littoral.

Ses équipes d'ingénieurs, d'experts et de chercheurs mobilisent **des savoir-faire et une technicité de pointe** au service de la mise au point de **méthodologies innovantes**.

Sous la double tutelle du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités, le Cerema intervient en appui direct auprès des services de l'Etat, des collectivités et des entreprises (pré-AMO, AMO, missions opérationnelles spécifiques...).

Fort de 2 600 agents sur l'ensemble du territoire métropolitain et d'une **connaissance historique des problématiques et contextes locaux**, le Cerema est résolument engagé dans le défi du développement durable des territoires, pour élaborer les politiques publiques de demain.

www.cerema.fr



@CeremaCom



/Cerema